RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0231 / VPR DU 06 NOVEMBRE 2026

Le Vice-Président de la République a échangé avec le Grand Commandeur de l'Ordre Souverain de Malte

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONÉ, a échangé, ce vendredi 06 novembre 2026, au Palais de la Présidence de la République, avec le Grand Commandeur de l'Ordre Souverain de Malte, S.E. Fra' Emmanuel ROUSSEAU.

S.E. Fra' Emmanuel ROUSSEAU, qui effectue une visite de 5 jours en Côte d'Ivoire, s'est réjoui de ses échanges avec le Vice-Président de la République sur les relations de coopération établies entre notre pays et l'Ordre Souverain de Malte depuis 1972.

Il a transmis au Chef de l'État, S.E.M. Alassane OUATTARA, les chaleureuses salutations du 81e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte, S.E. Fra' John Timothy DUNLAP, et a affirmé sa convergence de vues avec le Vice-Président de la République pour la continuité de la coopération dans les activités médico-sociales et les actions de formation aux secours d'urgence en Côte d'Ivoire.

Poursuivant, S.E. Fra' Emmanuel ROUSSEAU a exprimé le souhait de voir l'Ordre Souverain de Malte étendre le champ de ses interventions à d'autres activités telles que l'aide au développement de nouvelles compétences pour les médecins des hôpitaux en Côte d'Ivoire, mais aussi pour ceux de la région subsaharienne, dans le cadre du secours à l'enfant et de la chirurgie orthopédiatrique.

"L'Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte", plus couramment appelé "L'Ordre Souverain de Malte", est une institution religieuse catholique et une entité souveraine de droit international, consacrée à l'aide humanitaire, et qui mène des actions médicales, sociales et de secours d'urgence à travers le monde, dans plus de 120 pays. Son siège est établi à Rome.

A ce jour, en Côte d'Ivoire, l'Ordre Souverain de Malte intervient notamment dans la gestion et la construction d'hôpitaux, de dispensaires ou de centres de santé. Le cas de l'Hôpital Saint Jean-Baptiste de Bodo, à Tiassalé, spécialisé dans la chirurgie réparatrice liée à l'ulcère de Buruli, géré par l'Ordre de Malte France, en est la parfaite illustration.

Notons que le Directeur de Cabinet adjoint du Vice-Président de la République, M. Siriki Silwey KONÉ, l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire près le Saint-Siège et l'Ordre Souverain de Malte, S.E.M. Vhangha Patrice KOFFI, ainsi que l'Ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte en Côte d'Ivoire, S.E.M. Arnaud de MARTIN de VIVIES, ont pris part à l'entretien.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI
Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia
Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92
E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci